

# Impossibles échanges entre écoles francophones et alémaniques

**EDUCATION** Le jeune Imérien Mattia Scheidegger a suivi un semestre de cours dans une école secondaire de Köniz pour améliorer son allemand, un exercice quasiment impraticable dans un canton pourtant bilingue.

PAR ADRIAN VULIC

Plus facile d'organiser un semestre d'études à l'autre bout du monde qu'un échange entre deux communes du canton de Berne. C'est l'impression qu'on retient du témoignage de Mattia Scheidegger, un jeune Imérien de 14 ans qui, en fin d'année passée, a émis le souhait d'améliorer son allemand. «Le déclic m'est venu alors que j'assistais à un match à Bienne. Là-bas, j'ai remarqué que je ne comprenais presque rien de l'allemand que j'y croisais, et cela même après des années de cours à l'école», décrit Mattia Scheidegger, qui rejoindra, après l'été, la Filière gymnasiale bilingue à Bienne.

## À la limite de la légalité

La solution retenue pour remédier à ce déficit: suivre la deuxième partie de sa 10H dans une école alémanique, en lieu et place de l'école secondaire de Saint-Imier où il était inscrit jusqu'alors.



**Mes camarades alémaniques m'aidaient très volontiers durant les cours."**

MATTIA SCHEIDEGGER  
14 ANS

Très rapidement, les Scheidegger sont entrés en contact avec une famille d'accueil potentielle domiciliée à Köniz, près de Berne. Ne restait qu'à procéder à l'inscription auprès d'une école secondaire locale. Une formalité qui s'apparentera, fi-



Dans le canton de Berne, un échange linguistique intercommunal d'un semestre est, pour l'heure, très peu encouragé. ADRIAN VULIC

nalement, à une mission impossible. «Toutes les personnes que j'ai contactées, au niveau de l'école secondaire, de la commune et même du Département de l'instruction publique, ont trouvé que c'était une belle initiative, mais qu'elle était irréalisable, tout simplement parce que l'échange se déroulait dans le même canton», indique le père de Mattia, Vincent Scheidegger, un aventurier local habitué de nos colonnes. Il n'existe, en effet, aucun programme permettant ce

type de mobilité scolaire dans le canton. Seule option: déplacer ses papiers dans la commune concernée. Une issue à laquelle la famille n'a eu recours qu'à contrecœur. «Finalement, ma femme et mon fils ont dû s'enregistrer à Köniz, et à partir de là l'inscription a été automatique. Je suis déçu que, même dans un canton bilingue, on soit obligé de contourner les lois simplement pour inscrire un élève dans une autre commune», avoue Vincent Scheidegger.

Un sentiment que partage Jean-Luc Berberat, conseiller municipal de Saint-Imier en charge de l'éducation et de la culture: «A titre personnel, je trouve insensé que les Scheidegger aient dû avoir recours à ce procédé. Seulement, permettre ces échanges, c'est ouvrir une voie que le Conseil municipal ne souhaite pas encourager pour l'heure. Le problème, c'est simplement celui des frais d'écologie, qui sont à la charge de la commune dans laquelle l'élève est domicilié, et

qui représentent tout de même environ 10 000 francs par semestre et par élève.»

## Surcharge de travail

À moins de mettre en place un programme intercommunal ou cantonal, difficile, pour l'heure, d'encourager ce type de pratique. Du côté du Forum du bilinguisme, le bien-fondé de celui-ci est d'ailleurs, pour partie, remis en cause.

«Dans le canton de Berne et pour l'école obligatoire, c'est le strict principe de territorialité

qui s'applique: l'enfant est scolarisé où il habite. Pour les Biennois, c'est la langue d'administration qui fait foi. Il n'est pourtant pas impossible d'y inscrire son enfant dans une école de l'autre langue, mais ce n'est pas très apprécié. Les parents sous-estiment en effet la charge de travail supplémentaire que cela peut représenter», détaille Virginie Borel, directrice du Forum du bilinguisme. Raison pour laquelle l'institution milite plutôt en faveur d'un ou deux échanges au cours de la scolarité obligatoire pour tous les élèves.

Mattia Scheidegger, de son côté, n'a pas l'impression que son admission à Köniz ait représenté une charge de travail supplémentaire pour ses enseignants. «Pour moi, c'était évidemment plus de travail, mais sinon, j'ai pu suivre les cours comme tous les autres élèves, et mes camarades m'aidaient très volontiers.»

Les progrès linguistiques et l'enrichissement personnel que cette expérience représente pour le jeune homme ne font, en tout cas, aucun doute. D'autant plus que, durant la période de confinement et, donc, d'école à distance, Mattia Scheidegger est resté, en semaine, auprès de sa famille d'accueil. «Maintenant, je peux tenir une conversation en allemand et je comprends de mieux en mieux le suisse allemand. Ça me semble important dans un canton bilingue comme le nôtre, puisque les francophones représentent tout de même une minorité et que la capitale est germanophone», conclut Mattia Scheidegger.

# Des services de qualité à la population et à l'économie

**CONSEIL EXÉCUTIF** La Directrice de l'intérieur et de la justice, Evi Allemann, tire un bilan intermédiaire positif après deux ans de mandat.

La conseillère d'Etat socialiste Evi Allemann est à la tête de la Direction de l'intérieur et de la justice (DIJ) depuis deux ans environ. Grâce aux services assurés par ses offices, la DIJ apporte une contribution importante au bon fonctionnement de l'Etat, de l'économie et de la société dans le canton de Berne.

A l'occasion de son bilan intermédiaire de mi-législature, Evi Allemann est revenue, hier devant la presse, sur les projets en cours dans six domaines: territoire, communes, famille, droit, religion et numérisation. Elle voit cette diversité des thèmes comme une chance: «La DIJ contribue à façonner le canton aux plans économique, social et écologique. Son action s'inscrit dans le droit fil du développement durable – un objectif que poursuit le Conseil exé-

cutif dans son programme gouvernemental de législature 2019 à 2022.»

## De bons projets sur les rails

Pour la conseillère d'Etat, Berne est un canton favorable aux familles et elle souhaite continuer à œuvrer dans ce sens. C'est pourquoi les primes d'assurance maladie des familles seront réduites de 30 millions de francs supplémentaires par an à partir de 2021. Une première tranche de 23 millions de francs a déjà été débloquée en 2020. C'est la DIJ qui avait du reste préparé la décision du Conseil exécutif et du Grand Conseil.

Pour ce qui est des enfants et des jeunes ayant des besoins de protection particuliers, ils devraient bénéficier d'une meilleure assistance à



Evi Allemann insiste sur l'importance d'un dialogue constructif avec l'ensemble des acteurs. LDD

partir de 2022 grâce à une réforme d'envergure pilotée par la DIJ pour améliorer le pilotage des prestations par le canton.

## Accélérer l'aménagement

En tant que responsable de l'aménagement du territoire, Evi Allemann considère que la mise en œuvre de l'urbanisation interne aux plans cantonal et communal est un enjeu important. Son objectif est de permettre des développements en aménageant judicieusement le territoire. Pour réussir cette politique, il est nécessaire d'y associer l'ensemble des acteurs.

Au sein du groupe de contact Aménagement, la DIJ et l'Association des communes bernoises recherchent ensemble des moyens de simplifier et d'accélérer la procédure d'aména-

gement. La nouvelle vision de l'avenir du découpage géopolitique du canton de Berne, qui définira les orientations dans le domaine des fusions de communes, fait elle aussi l'objet d'un processus participatif.

La conseillère d'Etat Evi Allemann souhaite être à l'écoute des citoyennes et des citoyens. Les services spécialisés de la DIJ s'attachent du reste à améliorer constamment la qualité de leurs prestations. Le slogan de la Direction, «Agir à l'ère numérique, tout simplement», traduit sa volonté de développer en continu de nouvelles offres numériques pour l'économie et la société, comme la procédure électronique d'octroi du permis de construire, la demande en ligne de réduction de prime d'assurance maladie ou l'accès aux géoinformations. CBE